

**DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH**

Nombre de membres : 34	
Nombre de votants	
Présents	Procuration
27	2

Date de la convocation
8 juillet 2019

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 24/07/2019

et publication le 24/07/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 18 juillet à 17 heures,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes Guillaume le Caroff de Rostrenen, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Yves Philippe, Président en exercice

PRESENTS : Jean-Yves Philippe – Michel André – Luc Carité – Joël Chevalier – Fabienne Perrot – Christian Henneteau – Jean-Yves le Guyader – Lionel Gainon – Rolande le Borgne – Alain Marzin – Marie-Josée Fercoq – Lijeour Patrick – Michel Connan – Bernard Rohou – Monique Pasco – Alain Guéguen – Gwénaëlle Trubuilt – Nolwenn Burlot – Réjane Boscher – Alain Rolland – Jean-Paul le Boëdec – Georges Galardon – Jacques Troël – Christiane Bernard – Daniel le Caër – Claude Bernard – Eric Bréhin -

Monsieur Mathieu Geffroy donne procuration à Monsieur Jean-Yves Philippe
Monsieur Jean-Louis Mobuchon donne procuration à Monsieur Jean-Paul le Boëdec

**Centre d'Animations Aquatiques du Kreiz-Breizh – Délégation de Service Public –
Adoption des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2019.**

Vu les articles L 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux délégations de service public, qui prévoient notamment qu'il appartient à l'autorité délégante de fixer les tarifs d'accès à un équipement dont l'exploitation est déléguée dans le cadre d'une délégation de service par affermage ;

Vu les délibérations n° 85 et 86 du conseil communautaire du 6 juin 2013 portant approbation du principe de l'exploitation du Centre d'Animations Aquatiques par la voie de la gestion déléguée, et relative à la création de la commission de délégation de service public ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 29 avril 2014, approuvant le choix du délégataire pour l'exploitation déléguée du Centre d'Animations Aquatiques du Kreiz-Breizh, et approuvant les termes de la convention de Délégation de Service Public à conclure avec la société Prestalis, 35410 Chateaugiron ;

Vu la délibération du conseil communautaire en date du 29 avril 2014, adoptant les tarifs d'accès au Centre Aquatique du Blavet, pour l'année 2014, au vu de la grille tarifaire proposée par la société Prestalis ;

Vu la délibération du 6 novembre 2014, fixant un nouveau tarif pour l'accès des écoles primaires du territoire communautaire et l'engagement de la CCKB de compenser financièrement auprès des communes ou associations organisatrices les coûts supportés par les écoles primaires du territoire, de façon à ce que ce coût par enfant et par séance soit au maximum de 2,80 € TTC, quel que soit le nombre d'élèves concernés par classe ;

Vu les délibérations des 25 juin, 17 décembre 2015, 15 décembre 2016 et 14 décembre 2017, actualisant les tarifs d'accès et prenant en compte l'ouverture de l'espace bien-être – Balnéothérapie ;

Vu la proposition de la société délégataire, en date du 24 mai 2019, de revaloriser la majorité des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2019, (Date de renouvellement des abonnements et de la période scolaire) en tenant compte de la formule d'indexation prévue dans l'avenant n°1 à la convention de Délégation de Service Public, validé par le conseil communautaire lors de la séance du 14 décembre 2017 ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Services à la Population – Habitat » en date du 4 juillet 2019 ;

Le Président propose au conseil communautaire :

- ✓ de valider la demande de la société délégataire pour une revalorisation des tarifs à compter du 1^{er} septembre 2019,

Le conseil communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- ✓ Décide de fixer les tarifs d'accès au Centre Aquatique du Blavet, à compter du 1^{er} septembre 2019, selon la grille tarifaire ci-jointe ;
Cette grille tarifaire se substituera à la précédente, en annexe 5 de la convention de Délégation de Service Public, du 4 juin 2014.
- ✓ Confirme la compensation financière de la CCKB, auprès des communes ou associations organisatrices, des coûts supportés par les écoles primaires du territoire, de façon à ce que ce coût par enfant et par séance soit au maximum de 2,80 € TTC, quel que soit le nombre d'élèves concernés par classe.

Le Président,
Jean-Yves Philippe



BLAVET Tarifs

CHAPITRE V - REGIME FINANCIER ET FISCAL

Centre aquatique du Blavet

Kreizenn douar ar Blavetzh

Formule d'indexation :

$$K = 0,52 \times \frac{Ti}{Ti_0} + 0,25 \times \frac{FSD2}{FSD2_0} + 0,08 \times \frac{Elec}{Elec_0} + 0,05 \times \frac{Ei}{Ei_0} + 0,10 \times \frac{Kchal}{Kchal_0}$$

Avenant 15/06/2017 :

Actualisation chaque année à date anniversaire (1 juillet)

Indice	Intitulé	Libellé	Code	Valeur Octobre 2013	Exercice 6		Exercice 7		Exercice 8		Exercice 9		Exercice 10	
					juil-19	Index	juil-20	Index	juil-21	Index	juil-22	Index	juil-23	Index
Ti	Coût horaire du travail révisé	Coût du travail	1565195	109	118,60	1,0881 <i>indice de déc-18</i>	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
FSD2	Frais et services divers 2	FSD2	Le Moniteur FSD2	127,4	130,90	1,0275 <i>indice de avr-19</i>	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Elec	Electricité tarif vert A5	Electricité	351107	122,1	125,50	1,0278 <i>indice de avr-19</i>	0,00	0,0000	0,00	0,0000	0,00	0,0000	0,00	0,0000
Ei	Distribution d'eau	Distribution d'eau	1763545	97,15	102,66	1,0567 <i>indice de avr-19</i>	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Kchal	Coefficient issu du marché COFELY n°S093-08 et son avenant conclu avec la CCKB à la date de révision	Coef Chaleur	Kchal	40,4	38,51	0,9532 <i>indice de sur-19</i>	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
K (selon avenant n°1)					1,0530	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000	0,0000
Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante contractuelle					279 500 €	283 500 €	287 500 €	291 500 €	296 000 €	291 500 €	291 500 €	296 000 €	296 000 €	296 000 €
Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante contractuelle (avenant n°1)					315 119 €	319 230 €	323 342 €	327 455 €	332 069 €	323 342 €	327 455 €	332 069 €	332 069 €	332 069 €
Contribution financière forfaitaire de l'autorité délégante actualisée					331 835 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

Ti : indice égale à ICHT TS remplacé par NAF Rév2. Comme il n'y a pas de valeur initiale dans le contrat, nous prenons le postulat qu'il est remplacé par NAF Rév2 - 001587025.



GRILLE TARIFAIRE Piscine BLAVET	Tarif 2017-2018	Tarification Indexation 2018	Tarif 2018-2019		Tarification Indexation 2019	Proposition arrondie 2019-2020	
	CCKB	CCKB	CCKB	CCKB	Tarifs	Tarifs	
ESPACE AQUATIQUE *		Calcul Augmentation 1 %		% d'augmentation	Calcul Augmentation 4,3%	augmentation après arrondis	
Enfant moins de 3 ans	- €	- €	- €	#DIV/0!	- €	- €	- €
Entrée enfants (de 3 à 15 ans)	2,90 €	2,93 €	3,00 €	3,33%	3,13 €	3,10 €	3,33%
Entrée adultes (à partir de 16 ans)	3,90 €	3,94 €	4,00 €	2,50%	4,17 €	4,10 €	2,50%
RSA, étudiants, personnes en situation de handicap	3,70 €	3,23 €	3,30 €	3,03%	3,44 €	3,40 €	3,03%
Carte 10 entrées enfants	24,00 €	24,24 €	24,50 €	2,04%	25,55 €	25,50 €	4,08%
Carte 10 entrées adultes	32,00 €	32,32 €	32,50 €	1,54%	33,90 €	34,00 €	4,62%
Carte 20 heures	56,00 €	56,56 €	57,00 €	1,75%	59,45 €	59,50 €	4,39%
Carte famille (4 personnes max)	11,00 €	11,11 €	11,10 €	0,90%	11,58 €	11,50 €	3,60%
Carte famille entrée enfant supplémentaire	2,20 €	2,22 €	2,30 €	4,35%	2,40 €	2,40 €	4,35%
Pack sport (espace aquatique limité de sept à juin, couplé à une activité)	53,00 €	53,53 €	54,00 €	1,79%	56,41 €	58,00 €	3,57%
Location bike limitée à 45 minutes - sans baignade	4,10 €	4,14 €	4,20 €	2,38%	4,38 €	4,40 €	4,78%
Location bike limitée à 45 minutes + espace aquatique illimité	5,00 €	5,06 €	5,00 €	0,00%	5,34 €	5,40 €	5,00%
Prestation anniversaire sans goûter 6 enfants (pendant baignade)	70,00 €	70,70 €	70,00 €	0,00%	73,01 €	73,00 €	4,29%
Prestation anniversaire sans goûter enfant supplémentaire (pendant baignade)	7,70 €	7,78 €	7,70 €	0,00%	8,03 €	8,00 €	3,90%
Prestation anniversaire + goûter 6 enfants (pendant baignade)	86,00 €	86,86 €	86,00 €	0,00%	89,70 €	90,00 €	4,55%
Prestation anniversaire + goûter enfant supplémentaire (pendant baignade)	9,80 €	9,90 €	9,80 €	0,00%	10,22 €	10,20 €	4,08%
Centres aérés & groupes spécialisés enfants (durée 1 heure)	2,20 €	2,22 €	2,30 €	4,35%	2,40 €	2,40 €	4,35%
Groupes spécialisés adultes (durée 1 heure)	3,20 €	3,23 €	3,30 €	3,03%	3,44 €	3,40 €	3,03%
Mise à disposition de l'équipement à l'autorité déléguée	1 450,00 €	1 464,50 €	1 450,00 €	0,00%	1 512,35 €	1 500,00 €	3,45%
Carte 30 entrées CS "espace aquatique"	83,00 €	83,83 €	84,00 €	1,06%	88,54 €	88,00 €	4,26%
ESPACE BIEN-ETRE *							
Entrée espace bien-être	4,90 €	4,95 €	5,00 €	2,00%	5,22 €	5,20 €	4,00%
Entrée espace bien-être + entrée espace aquatique	7,70 €	7,78 €	7,80 €	1,29%	8,16 €	8,20 €	5,13%
Carte 10 entrées espace bien-être	42,00 €	42,42 €	42,50 €	1,18%	44,33 €	44,00 €	3,53%
Carte 10 entrées espace bien-être + entrée espace aquatique	64,00 €	64,64 €	64,50 €	0,76%	67,27 €	67,00 €	3,85%
Pack forme (bainé illimité de sept à juin, couplé à une activité)	- €	- €	76,00 €	100,00%	79,27 €	79,00 €	3,85%
Carte 20 entrées CS "espace bien-être"	123,00 €	124,23 €	124,00 €	-0,81%	129,33 €	129,00 €	4,03%
ABONNEMENTS ESPACE AQUATIQUE / BALNEO*							
KID'S enfants - accès limité à l'espace aquatique "annuel" (12 prélèvements 11€10)	132,00 €	133,32 €	133,20 €	0,90%	138,93 €	139,00 €	4,35%
SILVER adulte - Accès limité à l'espace aquatique "mensuel"	23,00 €	23,23 €	23,50 €	2,15%	24,51 €	24,50 €	4,26%
SILVER adulte - Accès illimité à l'espace aquatique "annuel" (12 prélèvements 14€70)	174,00 €	175,74 €	175,40 €	1,36%	183,99 €	184,00 €	4,31%
SILVER + adulte - accès limité à l'espace aquatique + espace bien-être "annuel" (12 prélèvements 27€20)	324,00 €	327,24 €	327,00 €	-0,32%	341,06 €	341,00 €	4,28%
ACTIVITE*							
Activité natation adultes (année 30 séances)	280,00 €	282,80 €	283,00 €	1,06%	295,17 €	295,00 €	4,24%
Activité natation adultes (semestre 15 séances)	160,00 €	161,60 €	162,00 €	1,23%	169,97 €	169,00 €	4,32%
Activité natation adulte & stages adultes (séance unitaire)	11,00 €	11,11 €	12,00 €	8,33%	12,52 €	12,50 €	4,17%
Activité natation nage libre adultes (année 30 séances)	220,00 €	222,20 €	222,00 €	0,90%	231,55 €	232,00 €	4,50%
Gym aquatique, gym aquatique douce, femme enceintes, bike, circuit training (année 30 séances)	220,00 €	222,20 €	222,00 €	0,90%	231,55 €	232,00 €	4,50%
Gym aquatique, gym aquatique douce, femme enceintes, bike, circuit training (semestre 15 séances)	125,00 €	126,25 €	126,00 €	0,76%	131,42 €	132,00 €	4,76%
Gym aquatique, gym aquatique douce, femme enceintes, bike, circuit training (séance unitaire)	13,00 €	13,13 €	13,00 €	0,00%	13,56 €	13,50 €	3,85%
Aquabike 10 séances "supprimé"	115,00 €	116,15 €	116,00 €	-0,66%	120,98 €	121,00 €	4,31%
Aquabike 20 séances "supprimé"	220,00 €	222,20 €	222,00 €	-900,00%	22,95 €	23,00 €	4,55%
Aquabike 30 séances "supprimé"	310,00 €	313,10 €	313,00 €	0,96%	326,46 €	326,00 €	4,15%
Activité natation enfants (année 30 séances)	220,00 €	222,20 €	222,00 €	0,90%	231,55 €	232,00 €	4,50%
Activité natation enfants (semestre 15 séances)	120,00 €	121,20 €	122,00 €	1,64%	127,25 €	127,00 €	4,10%
Activité natation enfants & stages enfants (séance unitaire)	10,00 €	10,10 €	10,00 €	0,00%	10,43 €	10,50 €	5,00%
Activité natation nage libre enfants (année 30 séances)	180,00 €	181,80 €	182,00 €	1,10%	189,83 €	190,00 €	4,40%
Bébés à l'eau 10 séances (1 enfant + 1 adulte)	65,00 €	65,65 €	65,00 €	0,00%	67,80 €	68,00 €	4,62%
Bébés à l'eau, entrée unitaire (1 enfant + 1 adulte)	5,60 €	5,67 €	5,80 €	0,00%	7,09 €	7,10 €	4,41%
Cours individuel de natation adulte (1 personne 30 minutes)	20,20 €	20,40 €	21,00 €	3,81%	21,90 €	22,00 €	4,76%
Cours individuel de natation enfant (1 personne 30 minutes)	21,20 €	21,41 €	22,00 €	3,64%	22,95 €	23,00 €	4,55%
SCOLAIRES, CLUBS et ASSOCIATIONS							
Scolaires 1er degré (coût pour 10 séances CCKB)	840,00 €	848,40 €	840,00 €	0,00%	876,12 €	876,00 €	4,29%
Scolaires 1er degré (coût pour 10 séances hors CCKB)	940,00 €	948,40 €	940,00 €	0,00%	980,42 €	980,00 €	4,26%
Scolaires 1er degré (coût de la séance pour une classe CCKB)	84,00 €	84,84 €	84,00 €	0,00%	87,61 €	87,60 €	4,29%
Scolaires 2e degré (coût pour 10 séances CCKB)	320,00 €	323,20 €	320,00 €	0,00%	335,34 €	335,00 €	4,27%
Scolaires 2e degré (coût pour 10 séances hors CCKB)	850,00 €	858,50 €	850,00 €	0,00%	886,55 €	887,00 €	4,35%
Scolaires 2e degré (coût de la séance CCKB)	82,00 €	82,82 €	82,00 €	0,00%	85,33 €	85,50 €	4,27%
Scolaires 2e degré (coût de la séance hors CCKB)	85,00 €	85,85 €	85,00 €	0,00%	88,66 €	88,70 €	4,35%
1 éducateur supplémentaire en accompagnement	30,90 €	31,30 €	30,00 €	0,00%	31,29 €	31,00 €	3,33%
Club et association (location du bassin sportif à l'entrée de septembre à juin)	- €	- €	1 500,00 €	100,00%	1 564,50 €	1 500,00 €	0,00%
Club et association (location du bassin sportif 1000 euros mensuel)	125,00 €	126,25 €	126,00 €	0,73%	131,42 €	131,00 €	3,97%
Club et association (location 1 ligne d'eau 1h00)	30,00 €	30,30 €	30,50 €	1,64%	31,81 €	32,00 €	4,92%
Location bassin dans journée (hors dimanche après-midi)	550,00 €	555,50 €	555,00 €	0,90%	578,37 €	579,00 €	4,32%
Location bassin dimanche après-midi	725,00 €	732,25 €	730,00 €	0,68%	761,38 €	761,00 €	4,25%
Location bassin pour 1 journée	1 450,00 €	1 464,50 €	1 450,00 €	1,02%	1 509,00 €	1 528,00 €	4,30%
Groupe associatif (sur temps scolaire) - base 25 pers au semestre	2 600,00 €	2 626,00 €	2 626,00 €	0,99%	2 738,92 €	2 739,00 €	4,30%